

Communiqué de presse

Paris, le 7 novembre 2008

## Vers l'Avenir, une nouvelle offre épargne complète et originale destinée aux mineurs

A partir du 6 novembre 2008, le Crédit Agricole commercialise **Vers l'Avenir**, un nouveau contrat d'épargne réservé aux mineurs.

Proposée par Crédit Agricole Assurances, cette nouvelle offre qui permet aux parents et aux grands parents de constituer progressivement un capital à leur enfant ou petit enfant, bénéficie d'un taux préférentiel de 4,5% sur le fonds euros jusqu'au 31 décembre 2009.

Elle se décline de la manière suivante :

- un contrat d'assurance vie souscrit au nom de l'enfant et alimenté par les parents ou grands-parents.

Simple et sécurisé, il propose deux formules d'investissement au choix : Avenir Sécurité (100% euro) pour une sécurité maximale et Avenir Guidé (75% euro et 25% fonds socialement responsable) pour une gestion plus dynamique. Une troisième formule, Avenir Majeur, est proposée à la majorité de l'enfant.

Accessible dès 20 euros par mois **Vers l'Avenir** offre une gestion souple et cumule les avantages fiscaux de l'assurance vie et du présent d'usage (pas de déclaration, pas de taxation).

- une garantie prévoyance adossée au contrat d'assurance vie et souscrite par les parents ou grands-parents pour assurer, en cas de décès, un capital à la majorité de l'enfant.

Cette nouvelle offre mineurs complète la gamme assurance vie de Crédit Agricole Assurances. Elle représente un enjeu important pour le Crédit Agricole dont l'objectif est d'équiper un jeune sur trois clients à horizon 2014.

Du 24 novembre 2008 au 10 janvier 2009, **Vers l'Avenir** sera intégré à la campagne nationale des « Comptes de Noël » de Crédit Agricole.

Dès le 3 janvier 2009, **Vers l'Avenir** sera présent dans la campagne « Epargne » du Crédit Agricole à travers un dispositif de communication national.

## Fiche technique contrat d'assurance vie Vers l'Avenir

- Date de lancement : 6 novembre 2008
- Type de contrat : assurance vie multisupport adossé à un contrat garantie prévoyance (adossement optionnel)
- Assureur : Predica – Crédit Agricole Assurances
- Distribution : agences Crédit Agricole
- Taux de lancement sur le fonds euro valable jusqu'au 31/12/2009 : 4,5% net de frais de gestion
- Montant minimum des versements : 20 euros par mois. Une pause souple est possible à tout moment si besoin.
- Frais sur versement : dégressifs de 3% à 2% (- 0,10% par an)
- Frais de gestion : 0,85% par an sur le support UC et 0,70% sur le support euro.
- Frais d'arbitrage : 0,5% du montant transféré
- Formules d'investissement : 2 formules : Avenir Sécurité (100% euro) et Avenir Guidé (75% euro/25% Atout Valeurs Durables). Une 3<sup>ème</sup> formule, Avenir majeur, est proposée à la majorité de l'enfant
- Rachat partiel : à partir de 100 euros
- Revalorisation automatique (en option) des versements réguliers (à partir de 1€)

## Fiche technique contrat de la Garantie prévoyance Vers l'Avenir

- Adhésion possible entre 18 et 69 ans inclus sans sélection médicale
- Cotisation : à partir de 1,5 €/mois pour 20€ de versement régulier sur le contrat d'assurance vie – Cotisation fixe sur toute la durée du contrat de prévoyance.
- Capital versé directement sur le contrat d'assurance vie de l'enfant (maximum 15 000€) en cas de décès des parents ou des grands-parents

## A propos de Crédit Agricole Assurances

L'assurance est aujourd'hui le deuxième métier du Groupe Crédit Agricole, 1<sup>er</sup> bancassureur et 2<sup>ème</sup> assureur en France par le montant des primes collectées. En réunissant toutes les activités liées à l'assurance au sein d'un même pôle, le Crédit Agricole met en valeur son modèle de bancassurance et assure une meilleure visibilité à ces métiers.

Crédit Agricole Assurances, créé en Janvier 2006, rassemble Predica, compagnie d'assurance vie, Pacifica, compagnie d'assurance dommages, Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI) pour l'assurance emprunteurs et l'assurance à l'international.

## Crédit Agricole Assurances en chiffres (France et international, assurances vie, IARD et emprunteurs) (au 31/12/2007)

- 24,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 182 milliards d'euros d'encours
- 25 millions de contrats
- 941 millions d'euros de résultat net part du Groupe
- 2 300 personnes

**Contacts presse**

**CREDIT AGRICOLE ASSURANCES**

Brigitte Cachon - ☎ + 33 (0)1 57 72 31 25

Elise Bouteiller - ☎ + 33 (0)1 43 23 80 71